

Relevé de conclusions : Assemblée plénière
Conseil Local de Développement – 13 décembre 2011
 Lycée Paul Claudel (Villemoirieu)

Liste des présents :

Prénom	Nom	Structure
Anne	AMEZIANE	Citoyenne
Christian	BARAT	Association Comité des fêtes (Tignieu)
Hervé	BARRES	LEAP Paul Claudel
Jean-Yves	BEFORT	MJC Pont de Chéruby
Michèle	BOURDON	Association Frontonas Notre Village
Serge	CADOT	Citoyen
Michel	CHINCHOLE	MJC Pont de Chéruby
Christophe	COQUAZ	LEAP Paul Claudel
Bertrand	DE GERMINY	VALFOR
José	DIAS	Musée Maison du Patrimoine
Daniel	FAVRAT	MJC Montalieu
Yves	FRANÇOIS	Chambre d'Agriculture de l'Isère / CARDON
Yvan	GAUTRONNEAU	Citoyen
Jacques	GRANDJEAN	AGEDEN
Lucien	GUICHERD	Association Unis pour le Futur
Michel	GUILLOUD	MJC Montalieu
Richard	LARCHER	Conseil municipal Tignieu
Gérard	MAURIN	Collectif PARFER
Pierre	MICOUD-TERRAUD	Association Frontonas Notre Village
Jean-François	MOYNE	Citoyen
Philippe	NARTZ	Collectif PARFER
Pascal	N'KAOUA	Cars Berthelet
Jean-Claude	PEYRIEUX	Association Villemoirieu Durable
Eric	RODAMEL	Agriculteur
Jean-Yves	SAINSORNY	Citoyen
Jean-Louis	SAUVONNET	Nord Isère Initiative
Alain	VARNET	Centre social Odette Brachet
Catherine	VEYRON	Crémieu Tradition Commerce - UC Isle Crémieu
Représentants Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné (SYMBORD)		
Serge	MENUET	Président du SYMBORD
Vincent	CLEUX	Animateur généraliste CDRA
Claire	DELORME	Animatrice CLD

Excusés :

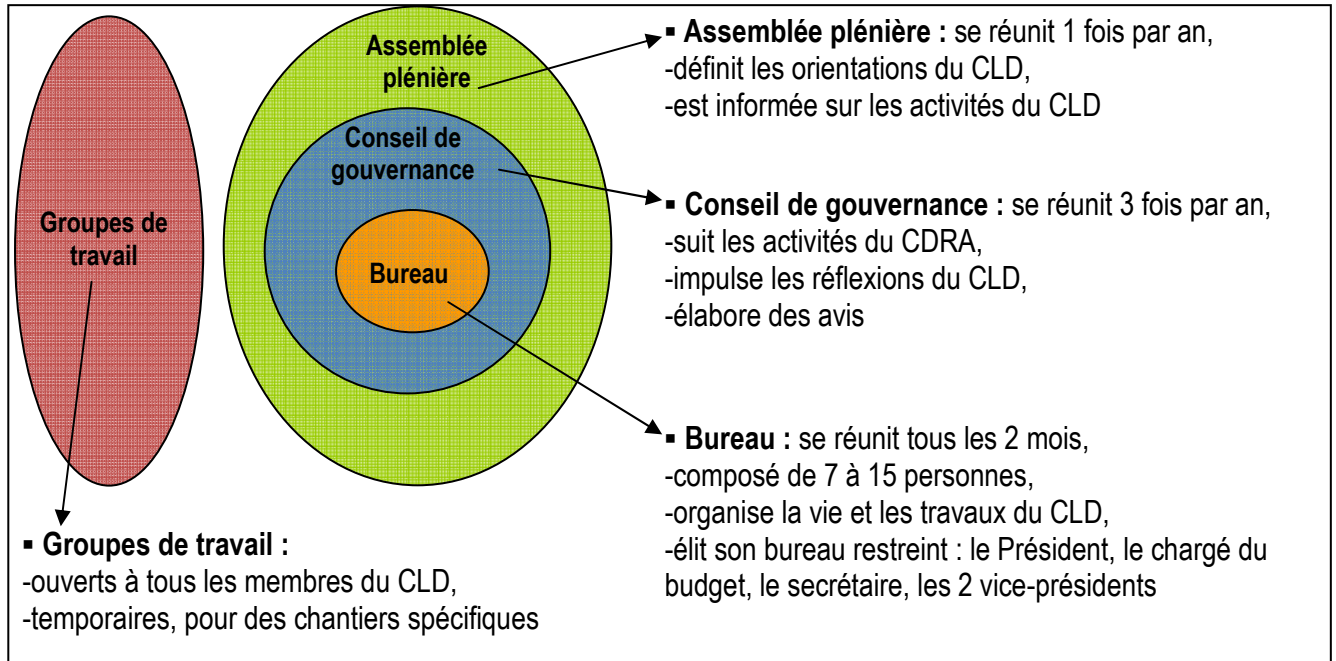
Luc	BODET	GRETA Nord Isère
Emmanuel	GINDRE	TCC
Christian	GIROUD	Vice-Président du SYMBORD en charge du CDRA
Nicolas	GREFF	Adjoint commune Sermerieu
Belkacem	LOUNES	Conseiller régional
André	MANSIAUX	Association Eco-citoyens du nord Isère + PARFER
Fabienne	ROBERT	Espace Eau Vive
Alain	SOCIE	GRETA Nord Isère
Alain	VERDET	Citoyen

Ordre du jour :

- organisation du CLD
- élection des membres du bureau

1 / Organisation du CLD

- Présentation du fonctionnement et des charges de travail :



- Il a été rappelé que l'inscription des personnes dans des thématiques lors de l'assemblée plénière du 29/11/11 n'impliquait pas la création de commissions thématiques mais avait pour objectif une diversité des membres du bureau. Le CLD doit se donner comme objectif de fournir une réflexion et des travaux transversaux et pluridisciplinaires. Les travaux du CLD ne se structurent pas en commissions thématiques mais en groupes de travail qui touchent plusieurs thématiques en même temps (comme par exemple la mobilité).

- Création d'un conseil de gouvernance de 29 personnes : tous les candidats au bureau du CLD

- Ce principe de création d'un conseil de gouvernance a été validé par l'assemblée plénière. La modification est reportée dans le règlement intérieur, voici un extrait de l'article 9 :

« Conseil de gouvernance :

Il est composé de toutes les personnes candidates pour participer plus activement au CLD avec des réunions 3 fois par an afin d'assurer le suivi des activités du CDRA, d'impulser les réflexions du CLD et d'élaborer des avis. »

Le règlement intérieur est intégralement téléchargeable sur le site du www.boucledurhone-cld.com.

Composition du conseil de gouvernance :

Structure	Nom	Prénom
Citoyenne	AMEZIANE	Anne
LEAP Paul Claudel	BARRES	Hervé
MJC PONT DE CHERUY	BEFORT	Jean-Yves
XBE Conseil	BENICHOU	Xavier
Mission Locale Nord Isère	BERNET	Raymond
GRETA Nord Isère	BODET	Luc
MJC Montalieu	CADOT	Serge
MJC Pontoise	CHINCHOLE	Michel
VALFOR	DE GERMINY	Bertrand
Maison du Patrimoine	DIAS	José
MJC Montalieu	FAVRAT	Daniel
Chambre d'Agriculture de l'isère / CARDON	FRANCOIS	Yves
Citoyen	GAUTRONNEAU	Yvan
TCC	GINDRE	Emmanuel
AGEDEN	GRANDJEAN	Jacques
MJC Montalieu	GUILLOUD	Michel
CFPPA de la Côte St André	LANFREY	Philippe
Association Eco-citoyens du nord Isère + PARFER	MANSIAUX	André
Association Frontonas Notre Village	MICOUD-TERRAUD	Pierre
Citoyen	MOYNE	Jean-François
Cars Berthelet	N'KAOUA	Pascal
Association Villemoirieu Durable – musée Mineralogica	PEYRIEUX	Jean-Claude
Espace Eau Vive	ROBERT	Fabienne
Agriculteur	RODAMEL	Eric
Centre Socio Culturel du Petit Théâtre	ROSSILLON	Marc
Citoyen	SALOMON	Pierre
Nord Isere Initiative	SAUVONNET	Jean-Louis
Centre social Odette Brachet	VARNET	Alain
Citoyen	VERDET	Alain
Crémieu Tradition Commerce	VEYRON	Catherine

Des personnes sont intervenues sur la question du rôle des élus (adjoints, conseillers municipaux, etc.) dans le bureau et le conseil de gouvernance, ainsi que leur droit de vote en assemblée plénière.

L'article 6 du règlement intérieur du CLD (validé lors de l'assemblée plénière du 29/11/11) a alors été rappelé aux membres de l'assemblée.

« Les élus présents au sein du CLD n'ont pas de rôle prépondérant dans le fonctionnement du CLD.

Ne peuvent être membres du bureau : les présidents et vice-présidents de communauté de communes, les présidents de syndicat mixte, les membres du SYMBORD et les maires du territoire. »

Les élus présents dans le CLD interviennent en tant qu'acteurs socioprofessionnels du territoire, citoyens, etc. et non pour leur fonction d'élu. Chaque membre du CLD s'exprime en son propre nom et pas au nom d'un groupe, en tant que personne physique et non personne morale. Le CLD n'a qu'un rôle consultatif et son objectif est de défendre les intérêts collectifs.

Après débat, il a été demandé aux membres de l'assemblée s'ils souhaitaient revenir sur cet article 6 du règlement intérieur, et à l'unanimité des présents cet article 6 a été validé tel qu'il l'avait été lors de l'assemblée plénière du 29 novembre dernier.

2/ Election des membres du bureau

Chaque personne candidate s'est brièvement présentée aux membres de l'assemblée (vie associative, profession, etc.).

Parmi les personnes absentes, certaines se sont prononcées avant la réunion :

André Mansiaux : se présente au bureau, représenté par Gérard Maurin

Luc Bodet : se présente au bureau, représenté par Alain Socié

Emmanuel Gindre : se présente au bureau, représenté par Pascal N'Kaoua

Alain Verdet : ne souhaite pas être dans le bureau

Fabienne Robert : ne souhaite pas être dans le bureau

Parmi les personnes présentes, certaines ont exprimées le souhait de ne pas participer au bureau (noms rayés dans le tableau ci-dessous).

Chaque personne de l'assemblée plénière a renseigné un bulletin de vote pré rempli (15 noms à cocher). 29 bulletins ont été comptabilisés dont 1 nul.

Voici, ci-dessous, le tableau des résultats de l'élection des membres du bureau (en fond gris les personnes élues, le chiffre correspond au nombre de voix) :

AMEZIANE Anne 25	BARRES Hervé 23	BEFORT Jean-Yves 10	BENICHOU Xavier	BERNET Raymond 12	BODET Luc 15
CADOT Serge 14	CHINCHOLE Michel 17	DE GERMINY Bertrand 16	DIAS José 22	FAVRAT Daniel	FRANCOIS Yves 22
GAUTRONNEAU Yvan 24	GINDRE Emmanuel 15	GRANDJEAN Jacques	GUILLOUD Michel	LANFREY Philippe	MANSIAUX André 19
MICOUD TERRAUD Pierre 1	MOYNE Jean-François 16	N'KAOUA Pascal 21	PEYRIEUX Jean- Claude 3	ROBERT Fabienne	RODAMEL Eric 17
ROSSILLON Marc 5	SALOMON Pierre	SAUVONNET Jean-Louis 23	VARNET Alain 20	VERDET Alain	VEYRON Catherine 27

Ce sont donc 16 personnes qui ont été élues, au lieu de 15 initialement prévues étant donné que 2 candidats comptabilisaient le même nombre de voix. L'assemblée a décidé la modification du nombre maximum de membres au bureau (passant de 15 à 16 personnes).

Suite à cette élection les membres du bureau se sont retirés afin d'élire le bureau restreint.

Durant cette élection, un film présentant le CDRA a été diffusé aux personnes restées dans l'assemblée.

Président	Pascal N'Kaoua 14 voix			
Vice-présidents	Anne Améziane 11 voix	Emmanuel Gindre 4 voix	André Mansiaux 3 voix	Eric Rodamel 10 voix
Chargé du budget	Jean-Louis Sauvonnet 14 voix			
Secrétaire	José Dias 13 voix – 1 abstention			

Sont donc élus au bureau du CLD :

Mme Catherine Veyron,

Mme Anne Ameziane, Vice-présidente

M. Yvan Gautronneau,

M. Jean-Louis Sauvonnnet, Chargé du budget

M. Hervé Barrès,

M. José Dias, Secrétaire

M. Yves Francois,

M. Pascal N’Kaoua, Président

M. Alain Varnet,

M. André Mansiaux,

M. Michel Chinchole,

M. Eric Rodamel, Vice-président

M. Jean-François Moyne,

M. Bertrand De Germiny,

M. Luc Bodet,

M. Emmanuel Gindre.

L’assemblée plénière s’est terminée avec un mot du Président du CLD, Pascal N’Kaoua :

« Je remercie tout le monde pour le soutien apporté et la confiance renouvelée. Le CLD doit être un lieu d’échange et de partage. Pour reprendre un vieil adage chinois « *Seul on va vite mais à deux on va loin* ». Je tiens donc à ce que chacun puisse s’exprimer au sein du CLD et que les réflexions et les avis donnés par le CLD soit représentatif de cette diversité qui compose le CLD. »

Ensuite il a abordé l’avenir du CLD :

- un thème de travail pour le CLD par an : choix cette année de la Mobilité
 - Mise en place d’un groupe de travail pour réfléchir sur ce thème
 - Organisation d’une action concrète dans l’année (événement type forum, soirée d’échange, journée débat, etc.)
- importance de ne pas se lancer dans trop de chantiers en même temps et de privilégier un thème de travail par année.
- possibilité également de mettre en place des groupes de travail ponctuellement pour traiter un thème précis comme par exemple pour réfléchir à la rédaction d’une charte éthique pour le CLD et l’action 12-1 du CDRA sur le rapprochement Ecole-Entreprise.

La réunion s’est terminée à 20h15. Elle a été suivie du verre de l’amitié.

